

Directives sur les interventions relatives au VIH dans les situations humanitaires : Cadre d'action – Matrice

Secteur	Préparation	Titre de l'aide-mémoire	Réponse initiale minimum	Réponse élargie
Sensibilisation de l'opinion sur le VIH et soutien communautaire	<ul style="list-style-type: none"> Élaborer des supports d'information, d'éducation et de communication et gérer les stocks Répertorier les personnes vivant avec le VIH et les réseaux de soutien communautaire Familiariser le personnel avec les conseils existants en matière de mobilisation communautaire, selon les Directives de l'IASC concernant la santé mentale et le soutien psychosocial 	1. Sensibiliser l'opinion au VIH et autonomiser les communautés	<ol style="list-style-type: none"> Créer un groupe de sensibilisation et de soutien communautaire Diffuser les messages et les supports existants par le biais de canaux appropriés 	<ul style="list-style-type: none"> Évaluer de façon plus approfondie la situation locale en matière de VIH Développer les programmes de prévention et de sensibilisation en matière de VIH
Santé	<ul style="list-style-type: none"> Assurer une formation aux précautions universelles, à la sécurité transfusionnelle et à la gestion des déchets Conseiller les personnes vivant avec le VIH sur l'observance du traitement et les services de soutien ; établir des registres confidentiels et des fiches de médicaments Veiller à ce que la gestion de l'acuité du système intègre la représentation sanitaire du VIH Procéder à l'évaluation des populations clé à haut risque d'exposition au VIH Former le personnel soignant communautaire au VIH Assurer un stock tampon de produits de base et de traitements Indiquer aux personnes vivant avec le VIH où et comment accéder aux services en cas de catastrophe naturelle ou de situation d'urgence complexe 	<ol style="list-style-type: none"> Empêcher la transmission du VIH dans les milieux de soins Donner accès à des préservatifs de qualité Assurer une prophylaxie post-exposition (PPE) pour les expositions non professionnelles Prendre en charge les infections sexuellement transmissibles (IST) Prévenir la transmission mère-enfant (PTME) Fournir des soins aux personnes souffrant de maladies liées au VIH Fournir une thérapie antirétrovirale (TARV) à ceux qui en ont besoin Offrir des services de soins et de soutien élémentaires aux populations clé à haut risque d'exposition au VIH (populations à haut risque) 	<ol style="list-style-type: none"> Instaurer des précautions universelles et souligner leur importance dans les milieux de soins Trier et stocker tous les déchets en provenance de patients, les collecter tous les jours et éliminer les déchets infectieux de façon appropriée Constituer une réserve de sang sécurisée et veiller à l'utilisation rationnelle des transfusions Veiller à la mise à disposition de préservatifs de qualité Assurer un accès aux préservatifs et aux informations sur leur utilisation appropriée Intégrer la PPE dans la prise en charge clinique des victimes de viol Fournir une PPE pour les expositions professionnelles Fournir un traitement syndromique aux patients présentant des symptômes d'IST lors du premier contact Fournir un traitement présomptif des IST dans le cadre de la prise en charge médicale des victimes de viol Assurer l'hygiène et la sécurité des accouchements Poursuivre le traitement antirétroviral des femmes enceintes déjà sous ARV Fournir des ARV pour éviter la transmission mère-enfant lorsque l'on sait que la mère est séropositive Fournir traitement, soins et prise en charge des enfants en bas âge Informar les mères séropositives sur les options d'alimentation infantile Veiller à la disponibilité des contraceptifs Assurer un traitement prophylactique par le cotrimoxazole pour les maladies liées au VIH Identifier les personnes nécessitant le maintien de la thérapie antirétrovirale Fournir un traitement antirétroviral aux personnes précédemment sous traitement Veiller à ce que les populations à haut risque puissent accéder aux interventions de prévention du VIH concernant la transmission sexuelle du VIH Veiller à ce que les utilisateurs de drogues injectables connus aient accès à du matériel d'injection hygiénique 	<ul style="list-style-type: none"> Fournir à tout le personnel des établissements de soins (y compris les chauffeurs, les gardiens et le personnel de ménage) une formation/remise à niveau sur les précautions universelles Veiller à la mise en place d'options à long terme et respectueuses de l'environnement pour le traitement des déchets Mettre en place/rétablir des services de banque du sang Organiser de campagnes élargies de promotion des préservatifs Adapter les messages et multiplier les canaux d'informations et les points de distribution de préservatifs Former le personnel médical à la prise en charge clinique des viols Instaurer et développer un mécanisme de coordination/un groupe de travail multisectoriel sur les violences sexistes au niveau local, régional et national Former le personnel soignant et auxiliaire aux précautions universelles pour éviter l'exposition professionnelle Mettre en place un train de mesures sanitaires complètes pour le contrôle des IST Instaurer une prise en charge complète des cas d'IST lors du premier contact Assurer des soins de qualité dans les programmes sur les IST Mettre en place des services complets de soins maternels et néonataux Instaurer des programmes intégrés de PTME Mettre en place des services de conseil complets sur l'alimentation infantile à l'intention des mères et des services de prise en charge des enfants en bas âge exposés au VIH Instaurer des services appropriés et efficaces de planification familiale Assurer un traitement prophylactique des autres infections opportunistes non compliquées Traiter les infections opportunistes non compliquées de base Garantir l'accès aux vaccins Garantir l'accès aux soins et au soutien nutritionnels Assurer le maintien des services de soins aux personnes vivant avec le VIH, et notamment les soins à domicile Mettre en place des services de conseil et de dépistage volontaire Initier et généraliser des programmes de thérapie antirétrovirale Développer les interventions visant les principales populations à haut risque Développer les interventions visant les professionnels du sexe, les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes et les transgenres Donner aux utilisateurs de drogues injectables un accès aux services de réduction des risques
Protection	<p>Consulter les lois et politiques existantes concernant les personnes séropositives et les populations clé à haut risque d'exposition au VIH (populations à haut risque)</p> <p>Promouvoir et défendre l'accès aux services relatifs au VIH des personnes séropositives et des populations à haut risque</p> <p>Consulter et préparer le maintien des systèmes de référence juridique pour les personnes séropositives</p> <p>Veiller à la mise en place de systèmes permettant de consigner les violations des droits humains liées au VIH, y compris les situations dans lesquelles les enfants sont séparés, non accompagnés et/ou orphelins</p>	<ol style="list-style-type: none"> Offrir une protection contre les violations des droits humains liées au VIH Protéger les orphelins ainsi que les enfants et les jeunes non accompagnés, séparés et vulnérables Protéger la population contre les violences sexistes 	<ol style="list-style-type: none"> Surveiller les allégations de violations des droits humains liées au VIH Veiller à ce que les services prodigués en matière de VIH respectent les droits humains Mettre en place une protection des femmes et des filles Enregistrer, suivre et prendre en charge les enfants vulnérables Rechercher les familles des enfants non accompagnés et séparés et tenter de les réunir Offrir aux enfants non accompagnés et séparés les mêmes informations et services essentiels qu'à tous les enfants Développer une réponse coordonnée de prévention et de réaction contre les violences sexistes Développer des programmes de lutte contre les violences sexistes 	<ul style="list-style-type: none"> Procéder à une évaluation complète de la situation en matière de droits humains Intégrer une approche basée sur les droits humains dans tous les programmes consacrés au VIH Renforcer les capacités locales permettant de répondre aux besoins en matière de droits humains Répondre aux menaces contre la protection en prenant des mesures appropriées, avec l'aide de la communauté Rétablir ou mettre en place des mécanismes appropriés de protection de l'enfance Instaurer et soutenir les dispositifs de prise en charge Renforcer les capacités de prise en charge des orphelins et des enfants vulnérables Veiller à ce que le VIH soit intégré aux interventions multisectorielles concernant les violences sexistes Veiller à ce que les programmes de lutte contre les violences sexistes prennent en considération les populations à haut risque
Sécurité alimentaire, nutrition et soutien des moyens de subsistance	<p>Mettre en place un approvisionnement sur des plateformes nationales et régionales</p> <p>Définir les critères de fourniture de l'aide alimentaire aux personnes et communautés concernées</p> <p>Élaborer des accords sur l'approvisionnement des stocks, le transport et la distribution des produits de base</p> <p>Former le personnel et les partenaires a) à l'intégration des interventions liées au VIH dans les programmes alimentaires et nutritionnels et b) à l'intégration des compétences relatives à la sécurité alimentaire, à la nutrition et aux moyens de subsistance afin d'accompagner les personnes séropositives et les orphelins et enfants vulnérables</p> <p>Intégrer des indicateurs indirects sur le VIH (foyers dirigés par des enfants ou des personnes âgées, présence d'un malade chronique dans le foyer) dans les analyses sur la sécurité alimentaire et la vulnérabilité</p>	<ol style="list-style-type: none"> Garantir la sécurité alimentaire, la nutrition et le soutien des moyens de subsistance Apporter un soutien nutritionnel aux personnes vivant avec le VIH 	<ol style="list-style-type: none"> Cibler et distribuer l'aide alimentaire aux communautés et aux foyers affectés par le VIH Intégrer le VIH dans les programmes de soutien des moyens de subsistance et d'aide alimentaire, ainsi que la sécurité alimentaire, la nutrition et les moyens de subsistance dans les projets et activités en matière de VIH Introduire des mesures spécifiques visant à protéger/adapter les moyens de subsistance des foyers affectés par le VIH et à soutenir la production alimentaire de subsistance Garantir une nutrition et des soins adaptés aux personnes vulnérables vivant avec le VIH Répondre aux besoins spécifiques des femmes enceintes ou allaitantes vivant avec le VIH et à ceux de leurs enfants 	<ul style="list-style-type: none"> Adapter les méthodes agricoles et renforcer les capacités Fournir des apports de secours et une formation appropriés aux foyers vulnérables et affectés afin de rétablir/recréer les moyens de subsistance Adapter les rations alimentaires distribuées dans les milieux hyperendémiques Développer des programmes de nutrition et de soins pour les personnes vulnérables vivant avec le VIH Intégrer le soutien nutritionnel aux autres services Renforcer les capacités des personnes vivant avec le VIH et celles sous thérapie antirétrovirale afin qu'elles puissent subvenir à leurs besoins nutritionnels
Éducation	<p>Veiller à ce que le VIH soit inscrit dans toutes les méthodes d'éducation formelles et informelles</p> <p>Former les enseignants et le personnel auxiliaire au VIH, à la violence et l'exploitation sexuelles et aux aptitudes de la vie courante</p> <p>Garantir l'existence de stocks suffisants des principaux supports éducatifs et programmes d'études sur le VIH et les aptitudes de la vie courante</p> <p>Établir des systèmes permettant de surveiller, superviser et réagir en cas de violence et d'abus, en cas de stigmatisation et de discrimination liées au VIH</p> <p>Faciliter l'accès à l'éducation des enfants affectés et infectés par le VIH</p>	1. Encourager l'accès de tous les enfants et de tous les jeunes à une éducation pertinente et protectrice	<ol style="list-style-type: none"> Veiller à ce que les jeunes, y compris ceux affectés par le VIH, participent à la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des programmes éducatifs Fournir à tous les enfants et à tous les jeunes un accès libre à une éducation formelle ou informelle Fournir une éducation participative sur le VIH fondée sur les aptitudes de la vie courante en fonction des besoins et des résultats Fournir un environnement d'apprentissage favorable et protecteur à tous les enfants et à tous les jeunes Faciliter l'accès des apprenants et du personnel aux principaux services de soins du VIH 	<ul style="list-style-type: none"> Orienter les enfants et les jeunes concernés vers des services spécialisés
Hébergement	<p>Assurer la sécurité des sites potentiels en concevant des hébergements qui réduisent la vulnérabilité au VIH et prennent en charge les besoins des personnes séropositives</p> <p>Former le personnel pour qu'il comprenne la vulnérabilité au VIH et les besoins des personnes séropositives au niveau de la conception des sites, des camps, des logements urbains et des environnements d'abri</p>	1. Intégrer le VIH dans les activités relatives à l'hébergement	<ol style="list-style-type: none"> Sélectionner des sites sûrs et sécurisés Intégrer des messages de prévention du VIH dans les programmes d'hébergement 	<ul style="list-style-type: none"> Attribuer les logements et les terres de façon non discriminatoire
Coordination et gestion des camps	<p>Se familiariser avec les programmes et les services existants en matière de VIH et avec les moyens d'y accéder</p> <p>Veiller à ce que le VIH soit inscrit dans un profil démographique complet</p>	1. Intégrer le VIH dans la coordination et la gestion des camps	<ol style="list-style-type: none"> Instaurer des mécanismes et services de gouvernance des camps sensibles au VIH Intégrer le VIH dans la coordination et la gestion des camps 	<ul style="list-style-type: none"> Évaluer la situation de la population du camp concernée et planifier les programmes appropriés Développer les mécanismes de gouvernance des camps qui protègent leurs occupants de l'infection par le VIH et qui promeuvent les droits des personnes séropositives
Eau, assainissement et hygiène	Former les partenaires aux aspects liés au VIH lors de la programmation en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène	1. Intégrer le VIH dans les programmes d'eau, d'assainissement et d'hygiène	<ol style="list-style-type: none"> Veiller à ce que les personnes séropositives et leurs soignants aient accès à des services d'eau, d'assainissement et d'hygiène adaptés et suffisants en termes de quantité et de qualité Veiller à ce que les programmes d'eau, d'assainissement et d'hygiène réduisent les risques de violence à l'égard des groupes vulnérables, notamment les personnes séropositives Intégrer des messages de prévention du VIH dans les programmes d'eau, d'assainissement et d'hygiène afin de contribuer à mettre un terme aux idées fausses circulant sur le VIH 	<ul style="list-style-type: none"> Évaluer/surveiller les effets des programmes d'eau, d'assainissement et d'hygiène sur la vulnérabilité au VIH Développer/fournir des programmes d'éducation sur le VIH et sur l'hygiène Garantir l'accès à des services d'eau, d'assainissement et d'hygiène appropriés dans les milieux à haute prévalence
VIH sur le lieu de travail	<p>Adopter (dans les agences) des programmes et des politiques relatifs au VIH sur le lieu de travail (y compris la formation du personnel)</p> <p>Élaborer et diffuser un code de conduite</p> <p>Mettre en place des troussees PPE et d'autres produits de base pour la prévention et le traitement du VIH</p> <p>Former les services en uniforme, notamment à la réduction des risques de violence et d'exploitation sexuelles et à la discrimination liée au VIH</p> <p>Déployer des kits et des troussees médicales qui comprennent des supports d'information, d'éducation et de communication sur la prévention du VIH</p>	1. Mettre en place des programmes relatifs au VIH sur le lieu de travail	<ol style="list-style-type: none"> Informar et éduquer sur le VIH Fournir des préservatifs, des troussees PPE et un accès à d'autres services 	<ul style="list-style-type: none"> Développer des programmes relatifs au VIH sur le lieu de travail Soutenir les partenaires concernant l'instauration et la mise en œuvre de politiques et de programmes relatifs au VIH sur le lieu de travail